La fête nationale du 14 juillet

Extrait du site : https://www.elysee.fr/la-presidence/la-fete-nationale-du-14-juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Que célèbre-t-elle exactement ? Comment la journée a-t-elle été choisie ? Quels en sont les enjeux ? Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires qui placent le peuple au cœur de l'action, à la fois acteur et objet, sujet et finalité. Cependant les faits portent leur propre histoire et interprétation, et font de la mémoire collective autour du 14 juillet, une reconstruction.

Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, de l'événement au mythe.

L'élévation au rang d'événement fondateur donne au 14 juillet 1789 une place singulière dans la mémoire nationale. Evénement révolutionnaire ou révolte d'Ancien Régime ? La Bastille occupe une place particulière dans l'imaginaire populaire qui contribue à la nature même de l'événement et à son interprétation. Forteresse, prison symbole de l'arbitraire royal en matière de justice, forteresse militarisée tournée vers la capitale, lieu de révolte potentiel, notamment le faubourg Saint Antoine, lieu des supplices les moins avouables dont auraient été victimes des condamnés non identifiables tant en nombre qu'en nom, mouroir sans retour possible vers la société des hommes, symbole de la tyrannie, la liste est longue des caractères de ce bastion érigé à partir du roi Charles V et qui avait perdu depuis longtemps son statut de prison. Lors de l'ouverture de la forteresse conquise ou simplement remise suite à la reddition de sa garnison, le peuple de Paris n'y trouva semble-t-il que sept prisonniers, dont quatre faussaires.

L'événement connut en réalité deux réussites : l'une répond aux objectifs du peuple venu l'assiéger, l'autre à sa postérité. L'événement est une réaction populaire à la situation de crainte provoquée par la présence de troupes autour de la capitale. Le peuple de Paris forme une milice assez conséquente estimée à plus de 40 000 hommes. Le 12 juillet, un dimanche, le renvoi de Necker est connu à Paris qui entre en émoi, non par sympathie pour le ministre, mais par crainte d'un retour en force de l'autorité royale. Camille Desmoulins harangue la foule au Palais Royal pour l'inciter à se défendre. Des manifestations spontanées dans les rues soutiennent Necker et l'intervention d'un régiment allemand aux Tuileries fait des blessés. Les soucis alimentaires de la ville

entretiennent la crainte, l'émotion au sens moderne du terme. Le lendemain matin, très tôt, des barrières d'octroi sont incendiées, le couvent Saint Lazare est pillé car soupçonné d'abriter du grain. A l'Hôtel de Ville dans la matinée, des électeurs de la ville de Paris dirigés par le prévôt des marchands, Jacques de Flesselles, créent un comité permanent et une milice, avec comme signe distinctif une cocarde rouge et bleue, couleurs de la ville. Mais cette milice n'est pas armée : des lieux de détentions d'armes sont pillés, des piques sont forgées. Demande est faite au gouverneur des Invalides de livrer les armes : il refuse.

Au matin du 14, la foule se rend aux Invalides pour exiger l'accès aux armes. Les troupes présentes sur le Champ de Mars font savoir qu'elles ne marcheront pas sur les Parisiens qui s'emparent alors des Invalides, y trouvent trente mille fusils et douze canons. Il ne manque plus que la poudre et les balles. Une première puis une deuxième délégations des électeurs de la ville de Paris sont reçues par le gouverneur Launay à la Bastille mais n'obtiennent ni poudre, ni balles, alors qu'en fin de matinée la foule commence à se masser devant la forteresse. Vers 13 heures 30, les défenseurs de la Bastille, des invalides, répondant aux ordres de Launay, ouvrent une première fois le feu sur la foule. Une troisième et une quatrième délégations se rendent à la Bastille sans plus de succès. A partir de 15 heures 30, cinq canons pris le matin aux Invalides sont placés devant la Bastille par des gardes-françaises. Vers dix-sept heures, la garnison de la Bastille se rend avec la promesse d'être bien traitée, la foule s'empare de la Bastille, y prend la poudre qu'elle était venue chercher et libère quelques prisonniers. Une centaine de Parisiens a été tuée pendant la journée. Sur le chemin de l'Hôtel de ville où la garnison désormais prisonnière doit être emmenée, le gouverneur Launay est tué, sa tête tranchée au canif par un jeune boucher, le prévôt des marchands est lui aussi assassiné au motif de traîtrise, les archives de la Bastille sont pillées. Dans une danse macabre, les têtes sont promenées dans Paris jusqu'au Palais Royal. En fin de journée, ignorant encore l'épisode de la prise de la Bastille, Louis XVI a ordonné le retrait des troupes. Le roi n'apprend l'événement qu'à son réveil le lendemain matin, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt laisse ce mot devenu célèbre « Non, Sire, c'est une révolution »...

Le 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération, l'union de la Nation.

Le 15 juillet 1789, Louis XVI nomme La Fayette commandant de la garde parisienne créée pour canaliser les mouvements populaires et assurer la protection des Parisiens. Des milices de citoyens se créent dans chaque ville sur le modèle de la garde nationale de Paris pour lutter contre toute menace,

notamment pendant la Grande Peur. Des fédérations locales, régionales de gardes nationales se sont constituées dans le sud de la France dès le mois d'août 1789. Elles se répandent dans le reste du pays. La Fayette incite à organiser pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille une fête nationale célébrant cette fédération, proposition acceptée par l'Assemblée. L'Assemblée veut que cette commémoration du 14 juillet soit une fête l'unité de tous les Français.

Le théâtre de la fête est le Champ de mars, aménagé à partir du 1er juillet par de nombreux ouvriers, notamment de terrassement pour créer un cirque à l'antique, dont la capacité est estimée à cent mille places. Au centre, est érigé un autel, dédié à la Patrie, base d'un culte civique. La préparation du lieu vit la participation de représentants des différents groupes sociaux. La légende veut que Louis XVI, lui-même, y assistât. Les fédérés venus de toutes les provinces, complétés par les fédérés parisiens, estimés quant à eux à cent mille, défilent avec leurs drapeaux montrant l'union de la Nation à travers ceux qui la défendent. Des éléments constitutifs des 14 juillet modernes naissent sans doute en cette occasion. Le roi est placé sous un chapiteau adossé à l'Ecole militaire, sur la droite de la toile. Face à lui, un arc de triomphe clôt l'autre extrémité du Champ de mars, ouvrant sur la Seine. Une messe est célébrée par Talleyrand, avec trois cents prêtres, puis une prestation de serment. Le marquis de La Fayette (arrivant sur un cheval blanc) au nom des gardes fédérés prononce celui de la garde nationale. Fidélité à la Nation, à la loi et au roi, engagement à maintenir la Constitution acceptée par le roi, protection de la sûreté des personnes sont le contenu essentiel de cette prestation. Le président de l'assemblée, Charles de Bonnay, prête serment pour l'ensemble des députés et de leurs électeurs. Les députés des quatre-vingt-trois départements assistent à la fête. Puis, Louis XVI intervient comme chef de l'exécutif pour prêter serment à la Constitution et s'engager à appliquer et respecter la loi. Un Te Deum fut donné. L'enthousiasme de la première fête de la fédération disparut lors de la suivante en 1791. La méfiance liée aux événements du printemps, la fuite à Varennes notamment, anima la célébration à laquelle l'assemblée ne s'associa pas! Quelques jours plus tard la fusillade du Champ de mars envenima la situation. Par le 14 juillet 1789 la Révolution crée l'événement, par le 14 juillet 1790 elle crée l'expérience festive.

Les célébrations du XIX° siècle épousent les enjeux et caractères des différents régimes politiques : fête de l'Empereur sous Napoléon, fête du roi sous la Restauration. Même la deuxième République n'osa reprendre le 14 juillet lui préférant le 22 septembre.

1880, le 14 juillet devient fête nationale.

Les républicains ne contrôlent l'ensemble des institutions qu'à partir du début de l'année 1879. L'enracinement de la République s'affirme par un ensemble de symboles, la mise en place de rituels et de pratiques collectives. Ainsi, en 1880, les députés républicains sont-ils confrontés à la nécessité d'offrir à la Nation, une fête collective dont il faut fixer la date, organiser le contenu. Les événements révolutionnaires se transforment en mythes fondateurs. Le mythe inscrit le présent de la troisième République naissante dans une continuité historique. « Le drame de 1789 ne cesse de se rejouer » nous dit F. Furet... Alors quelle date choisir? La place du peuple dans l'événement choisi doit être centrale pour les députés. Il doit avoir joué le rôle majeur, dans une démarche d'émancipation, d'affirmation de se souveraineté à la recherche de sa liberté, sans que la violence, notamment la violence gratuite faite aux corps n'ait été présente ou du moins déterminante. Entre 1789 et 1880 les dates possibles sont nombreuses. Si la révolution de 1830 offre les 27, 28 et 29 juillet, est-il possible de fêter la Nation par une date qui favorise l'arrivée au pouvoir des Orléanistes ? Bien sûr Louis Philippe a fait ériger la colonne de la Bastille en hommage à ces morts sur les lieux de 1789, mais cela suffit-il?

La Révolution de 1848 apparaît comme une évidence au vieux socialiste Louis Blanc qui propose le 24 février, début des événements qui conduisent au suffrage universel, à l'abolition de l'esclavage, aux ateliers nationaux... Cependant l'élan généreux du printemps 1848, fondateur d'une république sociale, est stoppé par la répression des mouvements de juin et de juillet 1848, par le passage à une république conservatrice, puis au Second Empire.

La naissance de la République en 1870 ne reçoit spontanément aucun véritable soutien. Seule la date du 4 septembre eut pu recueillir les suffrages. Née dans la défaite des premiers jours de septembre, avec l'enjeu de la poursuite de la guerre, la République vaincue, dans un territoire occupé, passe assez rapidement entre les mains des conservateurs, avec une majorité monarchiste aux élections législatives de février 1871 et un long chemin de dix années pour la conquête des institutions par les républicains.

Décidément c'est bien la Révolution française qui doit fournir ce repère de la Nation. Le choix cependant ne s'impose nullement comme une évidence. Elle offre de nombreuses dates qui toutes soulèvent débat. Peuple acteur de son émancipation, démarche consensuelle, interdisent des dates comme le 9 thermidor (1794). La chute des Montagnards dans une conception partisane ne

peut servir de point de ralliement à la nation toute entière d'autant plus que le courant contre-révolutionnaire est encore fort présent en 1880.

L'année 1792 avec la victoire de Valmy suivie immédiatement de la proclamation de la première République offrirait des potentialités intéressantes. Le 20, le 21 septembre permettraient une commémoration nationale placée en début d'année scolaire, après les vendanges, pour fédérer la Nation autour de la naissance du premier régime sans roi. Mais de fait, la violence du renversement de la monarchie le 10 août 1792, avec la prise des Tuileries, l'incarcération du roi, puis les massacres de septembre disqualifient rapidement ces dates. L'esprit de 1792-1793 évincé des possibles, l'année 1789 s'impose alors mais elle aussi avec une diversité de possibilités.

Les Républicains de 1880 voient d'un œil favorable le serment du Jeu de Paume, le 20 juin. Cependant le Tiers Etat prêtant serment ce jour, dans un élan fixé dans les mémoires collectives par le peintre David, est en fait composé essentiellement de bourgeois, élus lors des élections pour une assemblée qui s'inscrivait bel et bien dans les outils de gouvernement de la monarchie. De même le 5 mai, journée d'ouverture des états généraux n'est pas retenu.

Si l'on évacue de la liste les journées des 5 et 6 octobre au cours desquelles les femmes puis la garde nationale ramènent à Paris le « boulanger, la boulangère et les petits mitrons », il reste le 4 août. Un système social pluriséculaire s'écroule. La date est acceptée par une partie importante du monde politique. Cela suffit-il à fédérer la nation ? Les acteurs de cette décision prise dans la crainte de propagation du mouvement de la Grande Peur appartiennent aux groupes privilégiés. C'est la noblesse et le clergé par certains de leurs membres qui se libèrent de droits ancestraux. Certes le principe même de privilège comme base de l'organisation sociale disparaît sans souder pour autant la Nation. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août ne reçoit pas les suffrages de façon surprenante.

Alors le 14 juillet s'impose dans le débat. Certes il devient date de fête nationale par élimination des autres dates possibles. Cependant il ne faut pas en faire une victoire par défaut. Le 14 juillet remplit nombre de critères imposés : il s'agit bien d'une journée d'intervention du peuple français, en l'occurrence parisien dans le cadre de son émancipation, de la conquête de la liberté. Le peuple devient acteur de sa propre histoire. L'objet saisi par l'intervention du peuple représente bien l'arbitraire royal en matière de justice. Le choix des parlementaires s'inscrit dans un contexte intellectuel de mise en valeur de la date par les grands républicains, écrivains comme Hugo, historiens

comme Michelet. Il rejoint donc des événements anciens des temps médiévaux et modernes comme éléments construisant la lutte contre l'Ancien régime. La Bastille symbolise au réel l'ensemble des formes d'arbitraire et de domination comme les discours républicains des années 1870 le rappellent avec toutes « ces bastilles à prendre ». L'année 1789 suffisait-elle ? La victoire du 14 juillet n'est-elle pas à trouver dans la double signification de la date. Au 14 juillet 1789 succède un 14 juillet 1790. La fête de la fédération atténue le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'une célébration modérée non de l'événement mais de la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun. Le choix d'une date à double acception reçoit les suffrages des républicains modérés, voire de certains orléanistes pour lesquels 1790 est un moindre mal. Pour les républicains triomphants, la journée du 14 juillet 1789 se suffit à elle-même comme valorisation du peuple héroïque sans porter en lui les travers des autres dates.

Les républicains opportunistes s'emparent d'une date particulièrement adaptée à leur démarche. Le peuple acteur n'a pas d'appartenance sociale marquée, il réunit l'ensemble de ceux que le système de privilège exclut et qui vers 1880 doivent encore combattre contre les contre-révolutionnaires à dominante monarchiste et cléricale. Le combat politique de la construction de la République peut être présenté comme la duplication, la poursuite du combat du 14 juillet 1789. Cela permet aussi aux opportunistes, engagés dans cette voie lors de la compagne électorale de 1877 de dépasser la question sociale au profit de celle du régime encore à établir, des Bastilles à prendre. Les autres dates, aussi importantes soient-elles ne seraient que l'effet du 14 juillet. Mission est alors donnée aux nouveaux gouvernants de conduire la Nation vers le progrès que les pères de 1789 ont esquissé et que le XIX° siècle n'a pu encore atteindre, partagé entre révolutions, réaction et conservatisme.

Le 21 mai 1880, un député de Paris, Benjamin Raspail dépose un projet de loi adopté par la chambre des députés le 8 juin, puis par le Sénat le 29 du même mois. La loi est promulguée le 6 juillet, quelques jours avant la première célébration avec un programme au réel déjà préparé. La jour de la fête est déclaré chômé, comme le sont certaines fêtes religieuses, mais aussi pour en faire une journée identique sur l'ensemble du territoire national.

Le 14 juillet 1880, l'ancrage des rituels.

La journée s'organise autour de deux éléments principaux, le défilé militaire et l'ensemble des festivités populaires.

En 1880, le Champ de mars a été abandonné au profit de l'hippodrome de Longchamp. Les présidents des institutions clefs (République, Chambre des députés, Sénat), des membres du gouvernement, des élus de la Nation, des délégations étrangères, à gauche les chefs militaires du pays. Sur l'estrade le président du Conseil des ministres, Jules Ferry, celui de la Chambre Léon Gambetta, celui du Sénat, Léon Say, remettent les drapeaux aux militaires à cheval qui saluent. Une fois au pouvoir, les républicains décident de prendre en main une armée jugée hostile au régime. Les vieux drapeaux de 1871 (en laine) sont remplacés par de nouveaux étendards (terme de cavalerie) ou drapeaux (infanterie) avec des formules génériques affirmant les natures du régime et celle des missions des régiments : « République française », « Honneur et Patrie », les listes des batailles des régiments. La hampe du drapeau se termine par une pointe avec l'inscription « R.F ». Le 14 juillet 1880 est une fête de redressement. La perte des drapeaux dans la guerre de 1870 a provoqué un traumatisme profond que la cérémonie chargée de symboles doit effacer. Le pouvoir politique, au nom de la Nation, investit l'armée, émanation de la Nation, de la mission de la protéger, de la représenter, de remplir les missions qui lui sont dévolues. Ce moment de la fête civique du 14 juillet est une étape importante dans la construction du lien entre l'armée et le peuple. Le 14 juillet est bel et bien une fête patriotique.

Il s'agit dès l'origine de faire de cette fête une fête militante : républicaine, anticléricale. Il est remarquable aussi que les républicains de 1880 aient évincé de la fête, la messe et le Te Deum, la fête républicaine devient alors une fête sans dieu. Une rivalité s'établit dans la préparation des festivités entre la nouvelle fête républicaine et les fêtes traditionnelles ou les cérémonies notamment religieuses. La fête est de parti pris et, pour la première fois sans doute, l'Eglise est absente des cérémonies officielles, mais pas seulement par opposition proche du cloche merle. La fête de la fédération se révèle être d'un grand secours. Régime de liberté (et elles sont de plus en plus nombreuses sanctionnées par le droit), régime de fraternité la République entend faire de cette journée un moment d'expression collective de paix civile, d'union nationale mais en sortant de la démarche abstraite, difficile à ritualiser.

Les festivités se déroulent dans l'espace public, remplaçant d'autres formes d'utilisation de cet espace. Le matin, l'armée défile, composée sur le principe de la conscription, des citoyens qui défendent la Nation toute entière. Des orchestres, fanfares, harmonies jouent, la musique créant un espace sonore propre à la journée, et en fin de journée la musique clôt les festivités par le bal populaire. Les danses collectives racontent à leur façon l'insurrection victorieuse qu'elles célèbrent dans une démarche patriotique. Le bal rend le

spectateur actif, la célébration n'est pas la réception abstraite d'un message politique mais la communion d'une Nation actrice de sa propre histoire. Le bal ayant lieu généralement le soir, la population s'adonne à des jeux collectifs entre le défilé et la soirée. Dans la journée, se déroule aussi le banquet républicain important dans les rituels et rappelant les démarches politiques des temps difficiles des républicains, notamment sous la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire.

Des retraites aux flambeaux, des feux d'artifice ponctuent cette journée mémorable, jouée à l'identique dans toutes les communes de France. Sous la Troisième République, elle coïncide avec la fin du calendrier scolaire, avec des travaux agricoles appelant les bras libérés. Depuis, si chaque année l'union de la Nation est réaffirmée à l'occasion de la fête, quelques 14 juillet ont été particulièrement marquants comme celui de 1919, nommé fête de la victoire après l'austérité de la guerre de 1914-1918. Dans le même esprit, le 14 juillet 1945 est précédé par trois jours de réjouissances civiques.

Quelques mois après l'armistice du 11 novembre, la fête nationale est organisée en « fête de la Victoire ». Le défilé est imposant. 1000 blessés, les maréchaux Joffre et Foch, toutes les armées alliées et l'armée française défilent de l'avenue de la Grande Armée à la place de la République en passant par les Champs-Elysées.

Le 14 juillet aujourd'hui

Le 14 juillet connaît toujours un grand succès. À Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs- Elysées fait l'objet d'une préparation minutieuse. Partout en France se déroulent bals, illuminations ou feux d'artifice.

1958-1959 : Les 14 juillet de l'indépendance et de la puissance

Les 14 juillet 1958 et 1959 veulent éblouir. La France, tout en étant alliée des États-Unis, veut affirmer son identité et son indépendance. Ces 14 juillet seront les premiers au cours desquels la France fera défiler ses armes lourdes. Le défilé devient une vitrine pour montrer la puissance militaire française.

Défilé:

Les présidents de la Ve République ont apporté quelques modifications au déroulement de la journée. Pour renouer avec la tradition du Paris révolutionnaire.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

- 14 juillet 1974 : Bastille-République
- 14 juillet 1975 : cours de Vincennes
- 14 juillet 1976 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1977 : École militaire
- 14 juillet 1978 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1979 : République-Bastille Défilé militaire.

Le Défilé de la Patrouille de France

Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

Le 14 juillet 1989 a été un moment fort de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. De nombreux chefs d'Etat étrangers ont pu assister notamment à "la Marseillaise", spectacle de Jean-Paul Goude.

1994 : Eurocorps, symbole de la réconciliation franco-allemande

Le 14 juillet 1994, l'Eurocorps participe au défilé de la fête nationale française sur les Champs-Élysées à Paris. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des soldats allemands défilent en France, sous le signe de la réconciliation franco-allemande opérée dans le cadre européen.

En 2007, pour la première fois, des soldats des 27 pays européens défilent. En 2009, la République de l'Inde est le pays invité d'honneur des cérémonies du 14 juillet. Le défilé militaire est ouvert par un détachement de 400 officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air indiennes. En 2010 quatorze pays africains, qui ont été dans leur histoire associés à la France et qui célèbraient cette année là le cinquantenaire de leurs indépendances, ont été les invités d'honneur des cérémonies du 14 juillet.

En 2007, 2008 et 2009, des centaines de « héros » et de « victimes » anonymes ont été invités à la réception qui est traditionnellement donnée dans le parc du Palais de l'Élysée après le défilé. En 2010, Nicolas Sarkozy décide de supprimer la « garden-party » afin de témoigner de l'effort de l'Elysée en faveur de la bonne gestion des deniers publics, dans un contexte marqué par la crise économique et financière. Cette suppression est également appliquée lors des quinquennats suivants.

Textes réalisés en collaboration avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) - Pierrick Hervé